

Affaires extérieures

Je pourrais parler longuement, et en détail, de questions comme celle de la Rhodésie. Toutefois, je dirai simplement, pour gagner du temps, que nous surveillons de près et approuvons toutes les tentatives en cours, notamment l'initiative anglo-américaine en vue de ramener la paix au Zimbabwe, ou en Rhodésie si vous préférez. Nous suivons avec grand intérêt les mesures qu'a prises récemment le premier ministre Ian Smith. Nous ne pouvons qu'espérer qu'il tiendra ses promesses et qu'il est réellement prêt à faire le nécessaire pour ramener la paix dans son pays. La situation est extrêmement complexe. Il y a deux grands facteurs à considérer: les forces de M. Nkomo basées hors de Rhodésie et la place qui leur revient lors de toute négociation. Cela reste une question difficile.

● (1622)

Pour ce qui est du Canada, nous n'avons pas encore pris d'engagement quant à notre participation aux négociations d'un règlement qui pourrait intervenir en Rhodésie. Nous avons dit que nous envisagerions cette possibilité d'un œil très favorable en certaines circonstances, et au cas où la présence d'une force de police comptant des éléments canadiens aurait vraiment pour effet de permettre cette transition pacifique. Je dirai même que ce n'est pas nous qui entraverions la mise en place d'une pareille solution. Mais jusqu'ici nous n'avons été saisis d'aucune demande, d'aucune proposition précise. Il en va de même en ce qui concerne la Namibie.

Beaucoup d'autres orateurs parleront de la question des droits de la personne. J'avais pensé exposer assez longuement la position adoptée par notre pays à Belgrade et ailleurs, mais j'espère que les députés ne me reprocheront pas de ne pas le faire, en raison du temps que j'ai déjà pris. Les députés qui ont accompagné la délégation en qualité d'observateurs sont très satisfaits de notre participation à la conférence de Belgrade. Nous n'avons pas hésité à dénoncer ce que nous considérons comme des violations directes et fondamentales des droits de la personne. Nous espérons que cette conférence donnera de bons résultats, qu'elle conduira à d'autres échanges de vues et à un déblocage véritable de la question générale de l'accès.

Il y a quatre points que je puis exposer en peu de mots. La première est qu'en Occident, on est très ferme sur le droit du citoyen de critiquer sans crainte de représailles son gouvernement ou les classes dirigeantes de son pays, que ce dernier se trouve en Europe de l'Est, en Amérique latine ou en Afrique. Il s'agit là d'un principe tout à fait simple et élémentaire qui fait à peu près l'unanimité. Nous estimons également qu'il doit y avoir le maximum de liberté de déplacement des personnes, dans un but, par exemple, de réunion des familles et de rencontres familiales. Il n'y a pas de raison pour que cette situation ne soit pas généralisée à l'échelle mondiale, et avec le minimum d'intervention étatique.

Des voix: Bravo!

M. Jamieson: Il en est de même pour les échanges d'information écrite. Nous espérons que notre position, de même que celle des autres pays, favorisera ce type d'échanges.

Si nous voulons concrétiser les énoncés de politique, il nous faut favoriser, sans entrave ni restriction, les échanges dans les domaines éducatif, scientifique et culturel. Je suis certain que beaucoup de députés voudront traiter des droits de la personne. Il y a ceux, par exemple, qui s'inquiètent, tout comme moi, du sort d'Anatole Chtcharansky. En ce qui concerne ce dernier et peut-être d'autres de ses concitoyens qui seraient détenus pour avoir tenté de faire respecter l'Acte d'Helsinki, nous avons indiqué à l'Union soviétique qu'à notre avis, toute mesure prise contre ces personnes pourrait avoir des répercussions sur l'issue de la conférence de Belgrade, sans compter qu'elle pourrait menacer et saper les efforts tendant à aboutir à la détente.

Je suis certain que les députés m'en voudraient de conclure sans un mot de satisfaction à propos de l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Je peux difficilement imaginer un événement qui aurait pu nous causer un plus grand plaisir que le grand déblocage des dernières semaines.

Des voix: Bravo!

M. Jamieson: Alors que j'étais de passage au Moyen-Orient il y a un mois à peine, on pouvait constater un profond changement d'attitude, bien qu'encore imprécis. Même quelques jours avant que la décision ne soit prise, je me suis demandé si l'un ou l'autre des chefs croyaient que leur rencontre était si imminente. Il est certain que l'on pouvait constater un ardent désir de paix. Je ne pense pas exagérer en parlant d'un «ardent désir». Beaucoup s'interrogent sur ce que les autres pays peuvent ou devraient faire dans les circonstances actuelles. Je ne puis prodiguer qu'un seul conseil: nous devrions, dans toute la mesure du possible, éviter d'entraver les protagonistes dans l'accomplissement de leurs engagements actuels. Nous devons plutôt chercher à les encourager dans la mesure du possible.

Voici déjà réalisé l'espoir que la générosité de M. Begin répondra au courage du président Sadate. C'est un début de rapprochement. Certes, il ne faut pas nous faire d'illusions et penser qu'il ne reste pas à dissiper de vieilles animosités et des tensions qui remontent aux temps bibliques et qui sont sérieuses parce que profondément enracinées. Mais jamais dans les pages récentes de notre histoire, les signes avant-coureurs de la paix n'ont été aussi prometteurs.

C'est pourquoi je me suis élevé contre ce qui s'est produit ces dernières semaines aux Nations Unies, et notamment contre diverses résolutions qui ne servent nullement à éclaircir la solution actuelle mais qui, au contraire, peuvent avoir un effet néfaste puisqu'elles mêlent à une situation en équilibre très précaire des questions étrangères risquant d'entraîner des complications inutiles. Avant la fin de l'année, et avant que ce genre de révision n'ait lieu, je pensais qu'il serait bon et sage d'avoir une fois par semaine...

M. McGrath: Faudra-il attendre encore 17 ans?